

Insertion professionnelle

JOURNEE NATIONALE DU DOCTORAT

Favoriser la reconnaissance du doctorat et l'insertion professionnelle

La journée nationale du doctorat qui s'est tenue le 27 mars 2018, à Paris, a été clôturée par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Organisée par le ministère et destinée aux responsables de formations doctorales, cette première journée de réflexion et d'échanges autour du diplôme le plus élevé de l'enseignement supérieur français, a permis de faire le point sur la reconnaissance du doctorat, l'accompagnement des doctorants et l'insertion des docteurs.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid128464/favoriser-la-reconnaissance-du-doctorat-et-l-insertion-des-docteurs.html>

Insertion professionnelle des docteur-e-s de l'Université Paris Descartes

L'Université Paris Descartes a fait le choix de confier les enquêtes insertion des docteurs au SOFIP (Service Offre de Formation et Insertion Professionnelle). L'observation de l'insertion des docteurs est maintenant gérée par cette structure.

L'enquête sur les Docteurs 2007 a été réalisée en 2011, les enquêtes sur les docteurs 2008 et 2009 ont été réalisées en 2012, leurs résultats sont maintenant accessibles.

Voici les rapports présentant les résultats de ces enquêtes.

- Enquête générale auprès des docteurs 2008
- Enquête générale auprès des docteurs 2009
- Insertion professionnelle des docteurs SHS 2008
- Insertion professionnelle des docteurs SHS 2009

Note d'information du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (février 2017)

En France, on dénombre 200 000 titulaires d'un doctorat parmi les 25-64 ans. Il s'agit d'une population majoritairement masculine, au profil social beaucoup plus favorisé que la population générale.

Les docteurs travaillent en majorité dans l'enseignement et la recherche où les débuts de carrières sont particulièrement difficiles.

Une fois insérés sur le marché du travail, les docteurs connaissent les situations d'emplois les plus favorables aux côtés des diplômés de master et de ceux issus d'écoles d'ingénieurs et de commerce. La situation des docteurs face à l'emploi varie selon la discipline et le type d'employeur. Cependant, à caractéristiques égales, les probabilités d'accès aux emplois «

supérieurs » et « très supérieurs » sont plus élevées parmi les docteurs que parmi les diplômés de niveau bac + 5. Elles dépendent aussi du genre et de l'origine sociale : les hommes et les enfants de cadres ont les probabilités les plus élevées d'occuper ces emplois.

Note d'information à télécharger : **Situation des docteurs sur le marché du travail**

Une carrière possible dans la Fonction publique

Lien vers le portail de la fonction publique qui retrace l'ensemble des concours aménagés pour les docteurs :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/mesures-docteurs>

Rapport Kalfon sur la création d'un mail unique pour les docteur.e.s

Création d'un annuaire national fédéré et attribution d'une adresse mail à vie pour les titulaires d'un doctorat

Rapport_Kalfon_mars2017.pdf